



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Niort, le 21/06/2022

ALERTE ORAGES : passage en vigilance ORANGE dans les Deux-Sèvres

Météo France a placé le département des Deux-Sèvres en vigilance orange pour les orages à compter de ce **mardi 21 juin dès 23h** jusqu'au **mercredi 22 juin** (début de journée).

Compte tenu d'un risque d'orages violents, une vigilance particulière est nécessaire.

Par endroit, ces orages pourront s'accompagner de rafales de vent pouvant atteindre 80 km/h, de précipitations intenses (entre 30 et 50 mm par endroit) et de chutes de grêle très localisées.

Ci-dessous, un rappel des comportements à adopter :

 <p>Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri</p>	 <p>Évitez les activités de plein air et les sorties en montagne, en forêt ou près des cours d'eau</p>	 <p>Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi</p>
 <p>Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule</p>	 <p>VIGILANCE ORAGES</p>	 <p>Ne courez pas pour éviter la foudre</p>
 <p>Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés</p>	 <p>Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques</p>	 <p>Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol</p>

 • INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
• RESPECTEZ les consignes données par les autorités

 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Persona | @ministere_interieur | @direction_interieur | www.interieur.gouv.fr